



CONSEIL DE QUARTIER SAINT-MARTIN

Du jeudi 5 mai 2022

Ordre du jour

- Présentation de deux animations dans les prairies Saint-Martin :
Fête du secours populaire et les 24 heures de la biodiversité
- « Rue aux écoles » : Sécurisation des abords de l'école Joseph Lotte
- Installation du nouveau conseil de quartier (suite de la séance du 8 mars)
 - a. Désignation des co-animateurs (trices).
 - b. Organisation des groupes projets, inscriptions
- Dotation financière :
Bilan 2020 et 2021 ; examen des projets associatifs
- Questions diverses.

Accueil

42 participants, une personne excusée 5 excusés

Accueil par Ludovic Brossard, élu du quartier.

PRÉSENTATION DES DEUX ANIMATIONS DANS LES PRAIRIES SAINT-MARTIN :

1) Fédération du secours populaire 35 (Barbara Guille)

Présentation de l'animation "balance ta boule" le 8 mai prochain de 10h à 19h dans les prairies Saint-Martin. cf programme sur flyer joint.

2) La direction des jardins et de la biodiversité (Jonathan Lenestour)

Présentation des 24 heures de la biodiversité le 11 juin à partir de 10 heures dans les prairies Saint-Martin ; animation des Cols verts, des Petits Débrouillards, de génération verte 21, présentation de la charte de l'arbre, balade découverte des papillons, des araignées, des pollinisateurs, des chauves-souris.

PRÉSENTATION DE "LA RUE AUX ÉCOLES" par Gildas Bourven, Rennes Métropole et Nicolas Carrière, Ville de Rennes (cf power point)

Opération de sécurisation des abords de l'école Joseph Lotte. C'est une expérimentation sur deux mois chaque jour entre 8h20 et 8h50, le mercredi entre 11h50 et 12h20.

Remarques des participants :

- Manque de signalisation, les barrières jaunes sont insuffisantes. Des véhicules circulent dans les rues de lotissement à plus de 30 Km/h ; problème du retournement qui se fait sur le passage piéton. Secteur plaisance, aucun cheminement piéton sécurisé pour les enfants qui vont à l'école ; pas de panneaux d'interdiction de stationner le long du mur du cimetière, les automobilistes se garent et se font verbaliser.

Sur ce point, il est précisé que les automobilistes ne peuvent se garer que sur des places de - stationnement matérialisées ce qui n'est pas le cas le long du cimetière et que l'ensemble de la voirie plaisance sera requalifiée prochainement dans le cadre des travaux de la ZAC.

- Est évoquée le danger lié aux circulations de camions vers la 2ème tranche de la ZAC plaisance en construction.

Un rappel à l'ordre des entreprises sera effectué.

- Constat du mauvais comportement de cyclistes sur l'avenue Raymonde et Charles Tillon au niveau de l'immeuble Société Générale ; demande d'un barriérage.

Il est proposé une rencontre sur site avec les services municipaux.


INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL DE QUARTIER (cf power point)

- a. Appel à candidature pour la mission d'habitat co-animateur : William Gigou et Bernard Le Page s'étaient proposés le 8 mars dernier. Mme Jocelyne Fauchoux présente sa candidature. Le conseil de quartier prend acte de la désignation des trois co-animateurs(trices). Il est rappelé que deux habitants sont également référents sécurité pour le quartier jusque mars 2023 (Mme Fauchoux et M. Martin).


- b. Organisation des groupes projet : le 8 mars dernier, le conseil de quartier a repéré des sujets à travailler prioritairement dans le conseil. Des groupes projets ont été proposés. Il est proposé de faire la synthèse de ce premier travail. Cinq groupes étaient proposés. Il est décidé d'en retenir trois : un groupe urbanisme et écologie, un groupe animation, culture numérique, point lecture et un groupe vie quotidienne et propreté. Une inscription est possible sur une liste [en cliquant sur ce lien](#) ou par mail à dqno@ville-rennes.fr. Il est souhaité qu'une personne soit désignée référente. Les groupes pourront se réunir une fois les listes constituées.

DOTATION FINANCIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIER

Le conseil de quartier entend les porteurs de projet et décide :



| Porteurs de projets | Dépenses prévisionnelles | Demande à la dotation | montant accordé |
|--|--------------------------|-----------------------|---------------------|
| Association des amis de l'orgue de St martin | 1540 | 400 | 400 |
| Fanny Lemasle | 750 | 562 | 500 (sous réserve). |
| La balade des livres | 1830 | 800 | 500 |
| Tiers lieu alimentaire Coupé Décalé; ARASS | 600 | 600 | 600 |
| Le Jardin Plaisance-Rennes | 600 | 300 | 200 |
| Gaec prairies St Martin | 2500 | 429,90 | 129, 90 |
| | | | 2329,90 |



Remarques :

Le conseil de quartier décide de réserver une partie de la dotation pour les projets du second semestre (projet mémoire de quartier déjà évoqué, Noël solidaire, concert de fin d'année des amis de l'orgue).

En ce qui concerne le projet "faites de la musique et partez en livre", le projet est soutenu sous réserve de vérification du statut juridique de l'intervenante, la Ville ne pouvant financer un particulier pour son projet.

En ce qui concerne le projet de l'association le Jardin Plaisance-Rennes, il est conseillé aux responsables de prendre une assurance en cas d'accident.

En ce qui concerne le projet Coupé Décalé, des modifications sont présentées dans la programmation : deux semaines d'animations avec animations autour du conte avec expression corporelle, création d'histoire, balade en forêt de Brocéliande, concert participatif ; également prévu un travail avec le collectif Amazonie (vidéastes, musiciens) qui prévoit des capsules sonores, visuelles et musicales avec écriture, captation, composition, animation et spectacle de restitution. Le projet s'adresse spécifiquement à des parents et enfants mais les concerts sont ouverts à tous